

Agri'Ecoute, cellules CPP, aide au répit : trois services devenus indispensables

© 16/10/2018 | 🧑 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Il y a six ans, aucun de ces dispositifs de prévention des difficultés – économiques et sociales – des agriculteurs n'existait. Les derniers bilans du dispositif Agri'Ecoute, des cellules pluridisciplinaires de prévention et de l'aide au répit ne laissent aujourd'hui aucun doute sur leur nécessité, tant le mal-être des agriculteurs s'est installé dans les campagnes.



*Chaque jour
depuis mars
2018, 20
agriculteurs et
salariés
agricoles
franchissent le
pas et
contactent le
service
Agri'Ecoute
pour parler
anonymement
de leurs
difficultés.
(©Terre-net
Média)*

Lorsqu'ils font le point, tous les six mois, sur les dossiers du moment, les représentants de la **Caisse centrale de la MSA** insistent un peu plus à chaque fois : les dispositifs qui ont été mis en place par les 35 caisses de MSA pour venir en aide aux agriculteurs en situation de mal-être ou d'épuisement professionnel, ou ayant des pensées suicidaires, sont de plus en plus sollicités. Preuve que ce mal-être dans les campagnes semble s'être installé durablement. « Même si, explique **Pascal Cormery**, le président de la Caisse centrale de la MSA, la conjoncture économique n'est pas plus mauvaise qu'il y a quelques mois ».

Depuis 2012, trois dispositifs majeurs ont été mis en place par les caisses de MSA : les cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide créées en 2012 dans le cadre du plan MSA de prévention du suicide, le **service d'écoute téléphonique Agri'Ecoute** deux ans plus tard, et, en octobre 2016, le dispositif d'aide au répit, pour les agriculteurs en situation de **burn-out** ou d'**épuisement professionnel**.

Agri'Ecoute : plus de 3 200 appels en six mois !

Le **service téléphonique d'écoute Agri'Ecoute** enregistre des appels toujours plus nombreux depuis sa mise en place en octobre 2014.

En 2015, les bénévoles répondant au téléphone avaient enregistré 1 219 appels, avec, au fil de l'année, une évolution à la hausse de la durée des appels. « Ces personnes avaient vraiment envie d'être écoutées, d'exprimer leur mal-être », constatait le Dr Véronique Maeght-Lenormand, médecin du travail à la MSA.

De 90 appels par mois en 2015, le service a enregistré une moyenne de 150 à 180 appels mensuels en 2016. Un chiffre qui a encore doublé en 2017, avec plus de 300 appels mensuels.

Entre octobre 2014 et février 2018, la MSA a traité plus de 4 000 appels, ont rappelé les responsables de la MSA lundi 15 octobre 2018. Et depuis mars 2018, ce ne sont plus des bénévoles qui répondent aux agriculteurs en difficulté, mais des psychologues cliniciens.

L'**explosion du nombre d'appels** se poursuit en 2018. En seulement six mois, de mars à août dernier, la MSA recense plus de 3 200 appels, augurant, pour l'ensemble de l'année 2018, un chiffre nettement supérieur à 2017.

Autrement dit, chaque jour, 20 agriculteurs décrochent leur téléphone et contactent Agri'Ecoute parce qu'ils éprouvent le besoin de dialoguer anonymement avec un psychologue. Mais derrière ce chiffre, combien d'agriculteurs n'osent pas franchir ce pas pour parler de leurs difficultés ?

- Sur 3 205 appels reçus :
 - 80 % des appelants sont des agriculteurs
 - 55 % des appelants sont des hommes
 - 55 % des appelants ont entre 51 et 60 ans
 - 64 % des appelants appellent pour des problèmes personnels (vie sentimentale, solitude, etc.) et 34 % pour des raisons professionnelles (difficultés financières, surcharge de travail, manque de soutien, etc.)
- Le numéro Agri'Ecoute : 06 69 39 29 19** (accessible 7j/7 et 24h/24)

Agriculteurs en détresse : + 85 % en 3 ans du nombre de cas détectés par les cellules pluridisciplinaires

Créées en 2012, les cellules pluridisciplinaires déployées dans les 35 caisses MSA sont composées de travailleurs sociaux, médecins du travail, professionnels de la santé et de la sécurité au travail. En fonction des cas, ils accompagnent l'agriculteur ou le salarié agricole et l'orientent vers un médecin ou un psychologue.

En 2014, ces cellules avaient détecté 1 009 situations de fragilisation, soit presque deux fois moins qu'en 2018.

Ces cellules ont enregistré une hausse de 22 % des situations de détresse en 2017 par rapport à 2016 : « 1 870 situations de détresse ou fragilité extrême, contre 1 452 en 2016, ont été détectées. 1 327 ont été accompagnées », précise la MSA. Les trois quarts de ces situations concernent des agriculteurs, le dernier quart concerne des salariés agricoles. « Parmi ces situations, 324 cas de risque suicidaire ont été pris en charge, contre 295 en 2016. »

L'évolution des causes de ces situations de détresse gérées par les cellules pluridisciplinaires confirment une installation d'un mal-être professionnel des agriculteurs. En 2017, les « difficultés économiques » étaient citées par 94 % des personnes pris en charge (contre 87 % en 2016). Même tendance à la hausse pour les « conditions de travail », citées par 61 % des personnes comme déterminant de leur situation (contre 51 % en 2016).

En 2017, 3 560 agriculteurs en épuisement professionnel soutenus par l'aide au répit

Outre ces deux dispositifs, la MSA a instauré en octobre 2016 une troisième mesure dans le cadre du « pacte gouvernemental de solidarité du 4 octobre 2016 : l'aide au répit, qui permet aux agriculteurs en situation de burn-out ou d'épuisement professionnel, de prendre quelques jours de recul par rapport à leur travail. »

Dès la première année pleine d'exercice, le dispositif a été fortement sollicité. « En 2017, 3 560 exploitants agricoles ont pu bénéficier de 28 390 jours de remplacement, pour un montant total de 4,4 millions d'euros », précise la MSA. Malgré le non-renouvellement en 2018, par le Gouvernement, de la dotation exceptionnelle de 4 M€ affectée au service dans le budget du ministère de l'Agriculture, toutes les caisses MSA ont décidé de pérenniser cette offre sur leur propre budget.

Il y a bientôt un an, la MSA a lancé avec Santé publique France une « grande étude sur l'état de santé des professionnels du monde agricole ». « 180 000 adhérents MSA sont invités à y participer ». Les premiers résultats de cette étude, qui vise à mieux connaître les problèmes de santé, tant physiques que psychologiques, sont attendus courant 2019.

A lire aussi sur ce sujet >>

[Suicide dans l'agriculture - Un phénomène tabou, qui dure](#)

[Face à la détresse agricole, une cellule d'écoute « renforcée »](#)